

Désignation de l'entreprise					Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise					
SIRET	<input type="text"/>				
Durée de l'exercice en nombre de mois*	<input type="text"/> <input type="text"/>	Durée de l'exercice précédent *	<input type="text"/> <input type="text"/>		
					Exercice N clos le <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		<b>TOTAL (I)</b> AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMobilisations incorporelles		AB	AC	
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
IMMobilisations corporelles (2)	IMMobilisations corporelles		AT	AU	
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *		BL	BM	
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE	
	Disponibilités		CF	CG	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	CI	
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt		(IV) CW		
	Primes de remboursement des emprunts		(V) CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *		(VI) CN		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/> *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....				DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)				DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG		
	Report à nouveau				DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>				DI			
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
<b>TOTAL (I)</b>						DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
					<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
					<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligatoires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Instruments financiers à terme				D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX			
	Dettes fiscales et sociales				DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA			
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
					<b>TOTAL (IV)</b>	EC		
	Écart de conversion passif * et différences d'évaluation				<b>TOTAL (V)</b>	ED		
					<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE		
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
		- Écart de réévaluation libre				1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise					Néant □ *
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { Biens *	FD	FE	FF	
	Services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)			FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			F1	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)</b>			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stocks (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Cotisations sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)			GA	
				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			G1	
	Autres charges (12)			GE	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)</b>			GF	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>				GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur dépréciations			GM	
	Défauts et charges de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières			G2	
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Défauts et charges aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Défauts et charges de change			GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>			GU	
<b>2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)</b>				GV	
<b>3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)</b>				GW	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
<b>Produits exceptionnels ( 7)(VII)</b>	(VII)	HD
<b>Charges exceptionnelles ( 6 bis – 6 ter- 7)</b>	(VIII)	HH
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>		HN
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2) Dont {      produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs ( à détailler au (8) ci-dessous)		HY
(3) Dont {      - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		1G
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		HQ
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		1J
(6 ter) Dont {      - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D du CGI)		1K
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	) A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10
	Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite	A11
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2 <sup>e</sup> , al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
	Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/> *
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
					1	2
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre ( dont composants L9 )	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui ( dont composants M1 )	KM		KN	KO
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT	KU
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
FINANCIÈRES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN		LO	LP
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
		TOTAL IV	LQ		LR	LS
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		ØH	ØJ
CORPORELLES	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement de poste à poste	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1	2	3	4	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	MG	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT	MJ	MK	ML
FINANCIÈRES	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV	MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
FINANCIÈRES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH	NI
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
		TOTAL IV	I3	NJ	NK	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	ØM

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR  
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N clos le						
CADRE A	<b>Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2)<sup>(1)</sup></b>		<b>Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement</b>			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] <sup>(5)</sup>
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice <sup>(4)</sup>	
	①	②	③	④	⑤	⑥
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-----
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	----- -
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	----- =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise							Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*</b>						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH
<b>TOTAL I</b>		RK	RM		RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF	QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT
<b>TOTAL II</b>		QU		QV		QW	QX
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN		ØP		ØQ	ØR
CADRE B	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS				REPRISES		
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3		Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	Défibrillateur de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Défibrillateur de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. Gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ
CADRE C	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>						
			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations					SP		SR

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise							Néant <input type="checkbox"/> *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1		2		3		4
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
<b>TOTAL I</b>		3Z		TS		TT		TU
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
<b>TOTAL II</b>		5Z		TV		TW		TX
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	6D
		- corporelles	6E		6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4	Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R	6S
	Sur comptes clients		6T		6U		6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>		7B		TY		TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C		UB		UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 <sup>ème</sup> du CGI							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFiP N° 2057-SD 2026

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)*

Désignation de l'entreprise							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		<b>MONTANT BRUT</b>		<b>À 1 AN AU PLUS</b>		<b>À PLUS D'UN AN</b>	
				1	2	3	4	5	6
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		Clients douteux ou litigieux		VA					
		Autres créances clients		UX					
		Créance représentative de titres ( Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*) UO )		Z1					
		Personnel et comptes rattachés		UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
		Impôts sur les bénéfices		VM					
	<b>État et autres collectivités publiques</b>	Taxe sur la valeur ajoutée		VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
		Groupe et associés (2)		VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
Charges constatées d'avance				VS					
		<b>TOTAUX</b>		VT		VU		VV	
<b>RENOVIS</b>	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans		
				1	2	3	4		
		Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y						
		Autres emprunts obligatoires (1)	7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine	VG VH					
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B						
		Personnel et comptes rattachés	8C						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D						
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilées	8E VW VX VQ					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
		Groupe et associés (2)	VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2						
		Produits constatés d'avance	8L						
		<b>TOTAUX</b>		VY	VZ				
<b>RENOVIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés, personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le		
								ET			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles WE										XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI) WF Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS) WG											
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option RA ( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI) RB )											
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III) WI Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis) XX										XW	
Amendes et pénalités WJ Charges financières (art. 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 bis du CGI) * XZ											
Réintérégations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7			
Régimes particuliers / impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WN	
Réintérégations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 <sup>e</sup> et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WR			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
										<b>TOTAL I</b>	
										WS	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintérégées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs				WW				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										I6	
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net ( ) Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A ) XA										WZ	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *										ZY
	Majoration d'amortissement *										XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	BW	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	( )	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH				XG	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC					
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD			)		
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
		Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>TOTAL II</b>	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{ Bénéfice (I moins II) Déficit (II moins I)				XI			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											XL
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I.</b>	<b>SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice <sup>(2)</sup>	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)					K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis – K5)					K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)					YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)					YK	
<b>II.</b>	<b>INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice					ZT	
<b>III.</b>	<b>PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
		YN		YO		
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓	↓		
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI		ligne WU	
<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>						
Montant de la réintroduction ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
		L1				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET  
RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise								Néant □*	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE			
		TOTAL I	ØF		Autres répartitions	ZF			
					Report à nouveau	ZG			
		(N.B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II						ZH	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DETAIL DES POSTES	- Sous-traitance						YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV		
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	
IMPOSTS ET TAXES	- CFE et CVAE						YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		)	9Z		
		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*						ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0						ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
REGIME DE GROUPE*				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH	n° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)				JS				
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT	

Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
<b>I – IMMOBILISATIONS *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>		<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 12,80%	0%	
7		8	9	10			11
<b>I – IMMOBILISATIONS *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférante aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)	(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

## **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

*Formulaire obligatoire (article 53 A du  
Code général des impôts)*

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Néant <input type="checkbox"/> *
① Entreprises soumises à l'IS	Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou de 12,8 % ②	
② Entreprises soumises à l'IR	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

**I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1		
	N – 2		
	N – 3		
	N – 4		
	N – 5		
	N – 6		
	N – 7		
	N – 8		
	N – 9		
	N – 10		

**II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) \*

Désignation de l'entreprise							Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I   SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
<b>II   RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> alinéas de l'article 39-1-5<sup>ème</sup> du CGI)</b>							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le	/	/		et clos le	/	/	Données en nombre de mois						
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
- Dont apprentis										YF			
- Dont handicapés										YG			
Effectif affectés à l'activité artisanale										RL			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>													
<b>I – Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
										<b>TOTAL 1</b>	OX		
<b>II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
										<b>TOTAL 2</b>	OM		
<b>III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante										OY			
										<b>TOTAL 3</b>	OJ		
<b>IV – Valeur ajoutée produite</b>													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 – total 3)	OG		
<b>V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.										SA			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre					EV	<input type="checkbox"/>							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX				Effectifs au sens de la CVAE *			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)												HX	
Période de référence	GY	/	/	/	GZ	/	/	/	/	/	/		
Date de cessation	HR	/	/	/									

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

 (1)
Néant 

Exercice clos le	<input type="text"/>	N° SIRET	<input type="text"/>	
Dénomination de l'entreprise				
Adresse (voie)				
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5		TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>			
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>	
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>			
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>	
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>			
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	BW	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>			
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>	
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom de famille	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>			
	Nom d'usage	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>					
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>			
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom de famille	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>			
	Nom d'usage	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>					
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au  
CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant □\*

Exercice clos le						N° SIRET						
Dénomination de l'entreprise												
Adresse (voie)												
Code postal				Ville								
<b>NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :</b>						P5						
Forme juridique				Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		
Forme juridique				Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		
Forme juridique				Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		
Forme juridique				Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse :	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		
Forme juridique				Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		
Forme juridique				Voie								
N° SIREN (si société établie en France)						% de détention						
Adresse	N°			Voie								
Code postal				Commune						Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD